

CARTE ACHETEUR APPRENTI*

Documents à fournir :

- Certificat de scolarité
- Carte d'étudiant
- Pièce d'Identité (recto/verso) en cours de l'étudiant / apprenti
- Justificatif de domicile
- Carte grise du véhicule entrant sur le marché portant uniquement le nom de l'étudiant/apprenti (non-obligatoire)

TARIFS TTC préférentiels 2 021

Nombre d'entrées	Véhicules 2 roues	Voitures particulières (VP) Utilitaires (CTTE)	Poids lourds (CAM, TRR) Véhicules de location Tout Type de Véhicules (TTV)
L'entrée	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5 entrées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 entrées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
25 entrées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
50 entrées	0,00 €	0,00 €	0,00 €

ATTENTION : La carte acheteur apprenti est valable 1 an.

Frais de création de carte :**

~~27,00 €~~

* Carte réservée aux étudiants et apprentis majeurs relevant des secteurs de l'hôtellerie/restauration, de l'alimentaire et de l'horticulture/décoration.

* Un étudiant ne peut prétendre qu'à une seule carte acheteur apprenti par compte acheteur. La carte acheteur apprenti doit être créditée de 5 entrées minimum.

*Si l'étudiant ou apprenti ne dispose pas de véhicule personnel, la carte acheteur apprenti sera délivrée pour toutes catégories de véhicules.

** Les frais de création de carte sont offerts à la création et au renouvellement de dossier.